



modification d'un élément essentiel du contrat à durée indéterminé

Par **mbjulia**, le **27/10/2009** à **15:05**

Bonjour,

Je suis salariée d'une SARL de 19 personnes depuis plus de 12 ans, au poste de secrétaire de direction.

Enceinte en 2008, je suis partie en congé maternité et est enchaîné un congé parental de 6 mois pour la naissance de mon premier enfant.

A mon retour dans l'entreprise le 2 Octobre, mon responsable m'annonce qu'il compte réduire mon temps de travail, c'est à dire de m'enlever une semaine mensuel pour motif économique. L'entreprise n'est pas forcément en grosse difficulté et je trouve la décision du gérant discriminatoire quand des ouvriers passent beaucoup en arrêt maladie ou ont des absences non justifiées.

Puis je me défendre? Merci